



SANTÉ

Dépistages auditifs

Publié le 01 octobre 2025

Le CCAS organise une actions de prévention grâce à un partenariat noué avec la MCRN dans le cadre de la mutuelle solidaire communale : une matinée de dépistages auditifs gratuits pour tous les Batziens : **le mardi 28 octobre de 9h à 12h30**

>> Uniquement sur rendez-vous à prendre directement auprès du CCAS – 34 rue Jean XXIII - Tél. 02.40.23.77.40.ccas@mairie-batzsurmer.fr



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
02 40 23 92 25

Conformité RGA
Non conforme